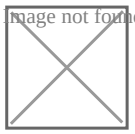

Curatelle renforcée

Par **Celinou06**, le **03/05/2019** à **13:38**

Bonjour,

Je n'avais pas vu ma mère pendant 9 ans parce qu'elle refusé mon conjoint du a sa nationalité et mes 2 enfants concuent de cette union... Elle me contact avec un discours incohérent, je vais la voir plusieurs fois par semaine pandant 3 semaine elle me paraît dans un délire paranoïaque, je décide de la faire hospitalisé par tiers. À l'hôpital je leurs parle de la demande de ma mère d'être sous curatelle familiales, et que ça soit moi enfant unique qui m'en occupe, je demande conseil... Ils ont préparele dossier en demandant une curatelle renforcée puis l'on envoyé, j'ai du aller voir le juge pour dire que ma maman souhaite que ça soit moi qui m'en occupe et que j'étais d'accord. Je suis actuellement ficher bancaire, ai fait il y a plusieurs années un dossier de sur endettement car j'avais eu un accident du travail et des ressources minim, avec des charge très lourdes... Depuis je n'ai plus eu de nouvelles dettes.

Cela peut être gênant pour la curatelle ?

Merci de votre intérêt,

Cordialement

Par **Visiteur**, le **03/05/2019** à **14:10**

Bonjour
Vous a-t-on demandé un certificat d'honorabilité ?
Avez vous des frères et/ou sœurs ?

Par **Celinou06**, le **03/05/2019** à **15:00**

Bonjour,

Non, pour l'instant on ne m'a rien demandé, et je n'ai pas de fraterie. Il y a ma grand mère et un de mes 2 oncles (l'autre nous avons pas contact avec lui) qui ont fait une lettre disant qu'ils été d'accord pour que je soit la curatrice.
Dans cette attente,

Cordialement
COUILLOUD Céline

Par **Visiteur**, le **03/05/2019** à **15:06**

Bonjour
Si le juge fait une requête auprès du fichier BdF, il pourrait rejeter votre candidature car aucun risque vis à vis de la gestion financière d'un protégé ne doit être pris.

Par **Celinou06**, le **03/05/2019** à **15:51**

Merci pour votre réponse
Cordialement
COUILLOUD Céline

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés